

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

18 août 2021

**Aux membres de l’unité générale :**

**retour sur la lettre d’entente**

Bonjour,

Prenez note que les discussions entourant la lettre d’entente sur le rappel au travail débuteront, tel que prévu, dès la semaine prochaine avec l’employeur.

Nous vous rappelons que cette lettre arrive à échéance selon la première des éventualités suivantes : soit lors de l’implantation des nouveaux horaires de travail post COVID; soit au moment où les prestations d’assurance chômage (ou autres programmes mis en place par le gouvernement) prendront fin; soit le 24 octobre 2021.

À défaut d’une entente satisfaisante et entérinée en assemblée générale la convention collective s’appliquera.

Nous vous tiendrons au courant de tout développement.

Merci,

**Votre comité exécutif**